

Réunion du Conseil de quartier de Vand'Est

COMPTE RENDU

LE 5 DECEMBRE 2017

20H00

Ecole élémentaire Europe-Nations

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants: 25 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Manu DONATI, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie participative, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme.</p> <p>Fonctionnaires municipaux : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, Service Communication, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet.</p> <p>Partenaires : M. Frédéric CLAUDON et M. Willy PEPINO, Sauveteurs Volontaires de Proximité de l'Association Grand Nancy Défib' ; M. François MOLINERO, Directeur de Proximité de MMH (Meurthe-et-Moselle Habitat), M. Chérif AMROUN et M. Mohamed HAMAJA médiateurs de nuit.</p>

Ordre du jour : Présentation de la mission des Sauveteurs Volontaires de Proximité / La campagne de propreté dans la ville / La rénovation urbaine du quartier / Echanges avec les habitants.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus et présente les élus, les agents et les partenaires présents. Puis, il donne la parole aux sauveteurs volontaires de proximité.

1/ Présentation de la mission des sauveteurs volontaires de proximité :

M. Claudon, Sauveteur Volontaire de Proximité (SVP) du quartier Etoile Forêt noire explique sa mission.
« Actuellement, nous sommes 4 SVP dans le quartier. Nous pouvons être appelés à intervenir dans un rayon de 400 mètres de notre domicile. On se déplace à pied dans le quartier. Parce qu'on est plus vite sur place que le SAMU, on augmente les chances de survie de la victime d'arrêt cardiaque. On est formé au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur. Nous intervenons en cas d'accident cardiaque à la demande du SAMU. Le défibrillateur est fourni par la Ville. On compte une quarantaine de SVP sur l'agglomération nancéienne. »

Comment on devient SVP ?

Réponse : « En s'inscrivant sur le site Internet de Grand Nancy Défib', pour participer à une séance de formation de 3h30. »

Si on ne sait pas ce que la victime a, si c'est autre chose que le cœur, on peut quand même appeler les Sauveteurs de proximité ?

M. Pépino : « Dans tous les cas, il faut téléphoner au 15, au SAMU. Un médecin vous questionnera pour savoir ce qui se passe et comment réagir. Le SAMU déclenchera ensuite l'appel au Sauveteur Volontaire de Proximité s'il y en a un de disponible dans les 400 mètres du lieu de l'incident cardiaque. Nous sommes à la recherche de nouveaux volontaires pour étoffer le nombre de SVP sur la ville et augmenter les chances de survie des personnes victimes d'arrêt cardiaque. »

2/ La campagne de propreté dans la ville :

M. Donati : « Il y a quelques années, une action avait été menée avec le bailleur social MMh, le Défi propreté, sur Vand'Est. Nous lançons à présent un autre défi, celui des Chevaliers de la propreté, par le biais des écoliers, pour les sensibiliser au respect de la propreté de la ville. Il est important de nous dire quels endroits de la ville sont sales. »

Une habitante signale le 2 rue de Hollande, où des personnes viennent le soir en voiture déposer des encombrants, du plâtre, du bois, des pneus, aux pieds des molochs, pour ne pas aller en déchetterie !

Une dame : « Dans l'école Europe Nations, il y a deux gros sacs poubelle éventrés, à la sortie de l'école. Je les

ai déjà signalés, mais ils sont toujours là ! »

M. Donati : *« En général, lorsqu'on nous signale des problèmes de salissure, d'encombrants aux pieds des molochs, on les signale à notre tour à la Métropole du Grand Nancy qui est très réactive. Nous travaillons aussi avec MMh à ce sujet. »*

Monsieur le Maire demande au Directeur de Cabinet de prendre les coordonnées des personnes et de suivre ces problèmes.

3/ Le traitement des hétérogènes par MMh :

M. Molinero : *« Nous travaillons avec la société Pro Impec qui réalise des tournées régulières sur Vand'Est 2 fois par mois. On intervient plus au coup par coup pour les hétérogènes. Il faut les débarrasser rapidement en raison des risques d'incendie. Ce phénomène prend de l'ampleur, ce qui nous amène à rechercher de nouvelles solutions. Cette gestion nous coûte 200 000 Euros et cela représente 200 tonnes par an. On a organisé le Défi propreté à deux reprises sur Vand'Est, afin de sensibiliser nos locataires. Nous avons bientôt une réunion en mairie et en présence d'agents de la Métropole afin de trouver des solutions plus fines. »*

Monsieur le Maire : *« Tous les habitants sont des contribuables. Même si vous ne payez pas d'impôts, l'Etat compense et en verse une partie à la mairie. Les bailleurs sociaux en concertation avec la mairie apportent leur contribution avec un service de proximité. La Métropole doit elle aussi intervenir. Il y a un problème concret à prendre en compte : il y a des personnes qui n'ont pas de voiture, pour des raisons économiques, et qui ne peuvent pas se rendre en déchetterie, d'où la dépose d'encombrants aux pieds des molochs. Il y a aussi le cas des personnes âgées qui ne peuvent pas soulever des meubles lourds. Batigère a réouvert des locaux pour stocker les hétérogènes. MMh participe autrement. On travaille en relation avec les bailleurs et la Métropole sur ce sujet. »*

M. Molinero : *« Les locaux fermés posent problème : en ce qui concerne les locaux accessibles sans passer par les parties communes, les couloirs ou les caves, il y a des risques d'incendie si quelqu'un y pénètre et y met le feu volontairement. En ce qui concerne les locaux accessibles depuis l'extérieur, il y a un peu moins de risques. Le stockage dans les locaux est une solution pour l'électroménager. Mais qui va descendre du palier des locataires âgés les objets lourds ? On recherche un accord avec une entreprise ou une association pour remédier à ce problème. Il faut en étudier les coûts. »*

Monsieur le Maire fait remarquer que la majorité des locataires se comporte très bien à Vand'Est. Si on identifie les personnes qui déposent des encombrants aux pieds des molochs, on peut les prévenir une fois pour les inciter à ne pas recommencer. Mais s'ils recommencent, on les sanctionnera car *« on ne peut pas laisser faire. »*

Une habitante entend des bouteilles tomber au sol la nuit, jetées par les fenêtres. Elle signale aussi la présence de nombreux mégots de cigarettes devant le centre d'affaires rue d'Amsterdam. *« il y en a aussi dans les massifs de fleurs ! »*

Monsieur le Maire : *« Nous allons envoyer un courrier aux responsables du centre d'affaires pour les sensibiliser, afin de leur demander de respecter le cadre de vie. »* Monsieur le Maire demande à son Directeur de Cabinet de s'en charger.

Une habitante se souvient du questionnaire qui avait été réalisé il y a plusieurs années et demande au directeur de MMh s'il serait possible de refaire cette opération. Elle souhaiterait y participer.

M. Molinero retient l'idée et ajoute que le bailleur mène des opérations de sensibilisation des enfants et des locataires. Il a remarqué une baisse importante des incivilités sur le quartier.

4/ Echanges avec les habitants :

Propreté des parties communes dans les entrées d'immeubles :

Un locataire de MMh intervient : J'habite au 1 rue d'Amsterdam. *« Cela fait un an et demi que les étages ne sont plus nettoyés par la société Tinus, votre sous-traitant. »*

M. Molinero est très surpris, car aucun locataire de cette entrée d'immeuble ne lui a signalé. Pourtant, il existe des contrôles propreté mensuels. Le suivi se fait par l'intermédiaire de fiches et des pénalités sont imposées aux sous-traitants lorsque le travail est mal fait. Selon une enquête, 75 % des locataires MMh se disent satisfaits de la propreté des parties communes et 20 % se disent insatisfaits en raison des incivilités commises par d'autres locataires.

Monsieur le Maire : *« On peut envisager aussi que le nettoyage est bien réalisé le matin, mais que c'est sali aussitôt dans l'après-midi, et donc c'est sale lorsque vous rentrez le soir. »*

Ordures ménagères :

Une habitante : *« Le container vert à ordures ménagères situé au 8 Rue de Hollande a brûlé. S'il est posé dans la rue sans activer le frein, il butte contre les voitures en stationnement. La Métropole ramasse les hétérogènes, mais ils ne ramassent pas tout : ils laissent les lamelles en bois de lit et les mettent dans les bennes à papier, les pneus, qu'on retrouve dans les ordures ménagères !! Il faudrait au moins nettoyer autour des molochs ! »*

M. Donati explique qu'il a suivi une tournée de la RIMMA : les agents doivent à la fois conduire le camion de ramassage des ordures ménagères, vider les molochs et balayer sur place. *« Nous allons demander à la Métropole de veiller à nettoyer davantage autour des containers d'apport volontaire de verre et de papier. »*

M. Molinero signale que les ferrailleurs se déplacent gratuitement pour débarrasser les habitants d'encombrants, si ces objets sont en ferraille.

Incivilités et dépôts sauvages devant la Pagode :

Le responsable de l'espace Yves Coppens témoigne des actions menées dans le quartier depuis plusieurs années, notamment des ateliers Santé, avec des interventions en pieds d'immeubles ou encore la venue d'un agent municipal dans le cadre du défi énergie, pour expliquer aux locataires comment réaliser chez soi des économies de chauffage, d'électricité et d'eau. Les personnes de l'atelier environnement cadre de vie se chargent depuis de nombreuses années du fleurissement de massifs en pieds d'immeubles *« les enfants plantent des fleurs et c'est respecté ! Seul bémol : depuis quelques semaines, il y a un dépôt sauvage de pneus devant la Pagode, environ une vingtaine de pneus sont déposés chaque semaine. Les pneus ne sont pas pris en déchetterie. Et il y a aussi des sacs de vêtements, d'où un risque d'incendie. »*

M. Donati propose d'identifier les auteurs de ces dépôts de pneus sauvages à l'aide des caméras de vidéosurveillance.

M. Molinero : *« Le ramassage des pneus est réglementé. Ils ne sont plus acceptés en déchetterie et il faut être habilité pour les collecter. A MMh, nous en avons ramassé 220 sur l'agglomération cette année. C'est un réel problème d'avoir un dépôt sauvage dans la rue car les pneus sont hautement inflammables. »*

Monsieur le Maire a remarqué qu'il y a aussi des habitants qui utilisent le parking comme garages, pour y faire des **vidanges**. Résultat : l'huile de vidange part dans les égouts ! Il faut demander aux policiers de verbaliser immédiatement si on est témoin de tels faits. Il demande donc aux habitants de prévenir le responsable de la police municipale s'ils voient de tels agissements.

Un habitant a été témoin dans la rue d'Amsterdam de réparations de voitures quotidiennement.

Une habitante a assisté à un **départ de feu au pied d'un sapin** dans la rue de Hollande. *« Il y avait aussi du gaz qui sortait du sol et un panache de fumée ! »*

Monsieur le Maire demande aux riverains témoins de tels événements de prévenir en mairie grâce au n° de téléphone vert d'Allô Mairie le 0 800 054 500. Il préconise aussi de contacter la police Nationale quand les événements sont graves. En ce qui concerne les problèmes d'insalubrité publique, on va les transmettre à la Métropole du Grand Nancy. Dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, on fait le lien avec les habitants. *« Le vrai progrès, c'est le fait de faire les choses ensemble. »*

Propreté de la voirie :

Une habitante : « *La benne à vêtements n'est pas vidée assez souvent.* »

M. Donati : « *Ces containers de récupération de vêtements sont importants : cela donne des emplois à beaucoup de personnes. Mais leur suivi est irrégulier et on a des soucis à plusieurs endroits dans la ville avec des bennes pleines ou vandalisées, à tel point qu'on a menacé d'en retirer.* »

Propreté – ramassage des feuilles mortes :

Une habitante de l'allée de Bréda est gênée par les feuilles qui ne sont pas ramassées : « *Ca glisse lorsqu'il pleut !* »

M. Donati : « *On va signaler cet endroit à la Métropole. Mais les agents métropolitains ne peuvent pas intervenir partout en même temps.* »

Stationnement :

Une habitante a relevé la présence fréquente de voitures garées dans l'allée d'accès pompiers aux bâtiments de la rue de Hollande (aux Canaris). Elle a aussi remarqué que des automobilistes se garent tous les jours devant l'entrée de l'école élémentaire Europe Nations malgré la présence des deux rochers : « *Il faudrait ajouter un rocher, pour empêcher ce stationnement gênant !* »

Monsieur le Maire demande à ce qu'un agent municipal se rende sur place. « *Il faut constater les faits et compléter l'équipement.* »

Circulation – voirie :

Lorsqu'on sort du bâtiment du n°4 rue de Hollande, (celui dans lequel il y a un bureau du Pôle emploi), il n'y a pas de trottoir. On se retrouve directement sur le grand parking, ce qui est dangereux.

M. Donati demandera à un agent des Services Techniques d'aller voir sur place.

5/ La rénovation urbaine du quartier :

M. Carpena : « *C'est un sujet très vaste. Il s'agit de réurbaniser, de refaire différents quartiers de la ville, dont Vand'Est et Etoile Forêt noire, pour donner un aspect différent à ce nouveau quartier, le rendre beaucoup plus habitable. La rénovation urbaine se compte en années. Nous n'en sommes qu'au tout début. C'est ce que nous appelons l'ANRU 2, qui se pense sur trente ans. Le programme précédent, appelé l'ANRU 1 avait commencé en 2007. Il se termine actuellement. Dans l'ANRU 2, le nouveau programme de rénovation urbaine, on est dans un programme régional et non national, ce qui signifie que nous aurons moins d'argent et qu'il nous sera impossible de réaliser tout ce qu'on voulait au départ pour améliorer le quartier prioritaire de la ville. On va commencer par démolir le centre commercial Jeanne d'Arc et deux bâtiments des bailleurs sociaux situés dans Vand'Est. Après, on reconstruira de petits immeubles comme ceux de l'avenue Jeanne d'Arc, afin d'avoir une mixité de population et d'éviter la concentration de difficultés, permettant une vie sociale où les habitants s'apportent mutuellement les uns aux autres, où il y aura un brassage de populations différentes dans les écoles primaires. Dans une classe de 25 élèves, si une vingtaine ne maîtrise pas la langue et cinq seulement vont à peu près bien, cela entraîne deux cas de figure : soit le niveau de tous les enfants en pâtit, soit les parents des cinq enfants de niveau correct retirent leurs enfants de cette école pour les placer ailleurs. Et 20 enfants en situation d'échec scolaire, cela a des conséquences importantes sur leur formation, sur leur vie professionnelle et ils sont exposés à une vie de galère et de chômage. Si dans une classe, il y a 5 enfants en difficultés sur 25, ils peuvent être tirés vers le haut, ce qui améliore leur vie ultérieure, leur permet d'accéder à une formation, à des études, à un travail. Le but de la Rénovation Urbaine est d'assurer la mixité sociale et d'éviter ainsi la ghettoïsation. Nous travaillons avec un cabinet d'urbanisme ainsi qu'avec le Conseil Citoyen, les bailleurs sociaux, l'Etat et la Métropole du Grand Nancy. Nous avons des pistes d'aménagement du quartier résultant des réunions avec nos partenaires. Pour le moment, ces pistes ne sont que des réflexions.* »

M. Donati : « **Le Conseil Citoyen de Vandœuvre** est ouvert à tous les habitants du quartier. Vous pouvez y participer. » M. Donati donne la parole à un membre du Conseil Citoyen.

Un membre du Conseil Citoyen : « *Nous avons une réunion plénière du Conseil Citoyen demain soir à 18h30 à l'espace Yves Coppens. Vous pouvez y assister si la vie de votre quartier vous préoccupe.* »

Une habitante souhaite savoir ce qu'il y aura à la place du **centre commercial Jeanne d'Arc**.

Monsieur le Maire : « *Le centre commercial Jeanne d'Arc est délabré. Son propriétaire n'en prend pas soin. Les cellules commerciales y sont trois fois plus chères qu'ailleurs dans la ville. Je suis allé avec M. Carpena voir le Ministre de la Ville pour obtenir une anticipation du projet de rénovation urbaine, afin de pouvoir commencer à démolir dans les deux ans à venir et non pas dans plusieurs années. Deux bâtiments des bailleurs sociaux vont aussi être démolis. Un accompagnement des locataires va se faire, les bailleurs prendront en charge les déménagements et les personnes doivent être relogées avec les mêmes loyers, comme le prévoit la loi. Certains habitants de longue date veulent rester dans leur quartier, on le sait. Mais on n'a pas le choix, il faut démolir certaines tours pour engager l'avenir de la rénovation urbaine et construire un nouveau pôle commercial et artisanal où certains commerçants du centre Jeanne d'Arc se retrouveront (comme le buraliste, la boulangerie, le fleuriste...), mais pas ceux qui ouvrent jusque tard le soir. La pharmacie est déjà de l'autre côté de l'avenue Jeanne d'Arc. Elle a une clientèle variée, elle joue la carte de la mixité sociale.*

En construisant de petits bâtiments à Biancamaria, on a facilité la mobilité des habitants du quartier Vand'Est qui ont voulu déménager pour Biancamaria. J'ai demandé aux urbanistes de réfléchir à la ville de demain. En tant que délégué du département à la Politique de la ville, je visite d'autres secteurs de l'agglomération. La ville doit pouvoir se transformer et ne pas se dégrader. A la place du centre commercial Jeanne d'Arc, il y aura peut-être de nouveaux locaux pour la MJC Etoile, pour qu'elle soit mieux située et plus ouverte sur l'extérieur. Actuellement, la zone artisanale se construit. Nous sommes dans la concertation, pour voir comment ouvrir le quartier, comment créer un espace vert, un parking. On démolit deux immeubles, on reconstruit pour pouvoir habiter et on rediscute pour savoir comment les habitants vivent le quartier rénové. »

Un habitant apprécie la concertation. « *C'est bien d'être informé des projets en cours. C'est bien de ne pas forcer les habitants à partir.* »

Un habitant compare les démolitions sur Vandœuvre à celles qui ont eu lieu à Nancy, il y a des décennies, pour pouvoir construire le centre commercial Saint Sébastien.

Monsieur le Maire répond à cet habitant qu'avant la construction du Saint Sébastien, il y avait la rue Notre Dame à Nancy. C'était un quartier populaire. Les habitants en ont été chassés, pour y créer un centre commercial et ils ont été déplacés ailleurs. « *Ce n'est pas ce qui va être fait à Vandœuvre. Seuls deux entrées d'immeuble vont être démolies et on va accompagner les locataires au relogement. 30 % des logements seront reconstruits sur place, 30 % seront reconstruits dans Vandœuvre et 30 % à l'extérieur de la ville, dans l'agglomération. Les bâtiments qui seront construits redonneront de la dignité aux personnes.* »

En conclusion, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation aux échanges et les invite à partager le pot de l'amitié.

MESURES À PRENDRE OU A SUIVRE	SERVICE REFERENT	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Identifier les auteurs des dépôts sauvages de pneus devant la Pagode à l'aide des caméras de vidéosurveillance et les verbaliser.	Police municipale	Dès que possible
Même chose pour les dépôts sauvages de vêtements dans le quartier.	Police municipale	Dès que possible
Adresser un courrier aux responsables du centre d'affaires de la rue d'Amsterdam pour les sensibiliser à la propreté et leur demander de ramasser les mégots par terre devant leur entrée. Mettre un cendrier devant l'entrée.	Démocratie participative	Décembre 17 – janvier 2018
Ramasser les feuilles mortes allée de Bréda plus souvent.	Métropole	Le signaler lors de la coordination des actions de la ville du 18/12/17
Aller voir sur place au n° 4 rue de Hollande à la sortie de l'immeuble, absence de trottoir ; on est directement sur le grand parking, ce qui est dangereux.	Services Techniques	Dès que possible

Rajouter un rocher devant l'école élémentaire Europe Nations pour empêcher le stationnement d'une voiture.	Espaces verts	Dès que possible
--	---------------	------------------

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES :

n° vert de la mairie : 0800 054 500

n° de téléphone de la police municipale : 03 83 51 80 99

La police municipale est joignable 7 jours/7 et 24h/24

N° de téléphone de la police Nationale : 03 83 56 16 56